

Sommaire

Programme d'études supérieures en administration publique
Examen cyclique pour l'exercice 2014-2015

Approuvé par le
Comité d'évaluation des programmes d'études supérieures
Faculté des études supérieures et postdoctorales
Réunion du 25 mars 2015

| | |
|-----------------------------------|---|
| Titre du programme examiné | Administration publique |
| Grades | <ul style="list-style-type: none">• Diplôme d'études supérieures en gestion publique et gouvernance• Maîtrise ès arts (MA) en administration publique• Doctorat (Ph. D.) en administration publique |
| Domaines d'études | Le programme ne compte aucun domaine d'études. |
| Évaluation finale | Bonne qualité, avec dépôt de rapports (les rapports sont échus en juillet 2016 et 2017). |

Principales forces du programme

Le Comité d'évaluation des programmes d'études supérieures (CEPES) estime que les programmes de deuxième et troisième cycle en administration publique sont de bonne qualité, avec dépôt d'un rapport. Dans leur ensemble, les programmes sont jugés être de haute qualité. Les étudiants se montrent favorables aux jeunes professeurs actifs et productifs de leur programme et au personnel administratif serviable. La popularité des programmes est confirmée par la forte demande émanant des postulants qualifiés, surtout pour le programme d'enseignement coopératif de deuxième cycle, ce qui en rehausse l'aspect professionnel. Les forces des programmes sont attestées par un engagement novateur à l'égard du contenu bilingue et par l'équilibre entre la gestion publique et les politiques publiques, ce qui est considéré comme innovateur et de pointe dans les courants actuels dans la discipline.

Points à améliorer

Les programmes peuvent être améliorés en prenant une décision immédiate au sujet des moyens de renouveler le diplôme d'études supérieures en gestion publique et gouvernance. Les programmes bénéficieraient de liens plus serrés avec la profession, notamment par une participation accrue de la fonction publique fédérale à Ottawa. Parallèlement, il faut clarifier l'objectif des programmes (c.-à-d. pratique et/ou théorique) et les renforcer par l'inclusion de cours de politiques thématiques interdisciplinaires et quantitatifs (statistique, économie appliquée). Il faut aussi résoudre les divergences d'opinion entre cabinet du doyen et le personnel enseignant quant au développement futur des programmes. Le mentorat en supervision des étudiants diplômés, surtout de troisième cycle, doit être amélioré au même titre que le financement de la recherche par les étudiants, surtout en raison de l'augmentation du nombre d'étudiants, qui crée beaucoup de pression sur la capacité de supervision du nombre limité de professeurs. Enfin, il faut recruter plus d'étudiants francophones et mieux préparer les étudiants anglophones pour qu'ils suivent le cours obligatoire en français.

Recommandations

Les mesures suivantes sont recommandées pour les programmes d'administration publique :

1. Examiner immédiatement le statut du Diplôme d'études supérieures en gestion publique et gouvernance.
2. Rédiger un énoncé des objectifs stratégiques des programmes, y compris en ce qui concerne leur expansion, le recrutement et leur orientation (c.-à-d. pratique ou théorique). Cet énoncé sera approuvé conjointement par le doyen de la Faculté des sciences sociales et l'administrateur du programme d'études en administration publique.
3. Resserrer les liens avec les intervenants de la région de la capitale nationale, y compris avec la fonction publique à Ottawa.
4. Assouplir le choix de cours et offrir plus de cours interdisciplinaires et quantitatifs afin de renforcer les programmes.
5. Accroître le recrutement d'étudiants francophones.

Plan de mise en œuvre

Calendrier et échéances

Un rapport portant sur la première recommandation devrait être présenté le 1^{er} juillet 2016 avant l'entrée en vigueur de la cessation automatique du programme après trois ans. Il faut donner suite à la deuxième recommandation et présenter les documents d'ici le 1^{er} juillet 2017. Les autres recommandations doivent être traitées avant le prochain examen cyclique prévu en 2022-2023.

Autorités

Il incombe au directeur adjoint de l'École des études politiques, responsable des études supérieures en administration publique, de mettre en œuvre ces recommandations et, de concert avec le directeur de l'École des études politiques, le doyen, et le vice-doyen aux études supérieures de la Faculté des sciences sociales, de coordonner l'application et la mise en œuvre des recommandations.